

# INFORMATIONS ESSENTIELLES À LIRE ATTENTIVEMENT

## Des changements pour certains usagers dès 2026

Le Conseil d'État a adopté une révision du règlement sur les émoluments perçus par notre service (RE-SAN) et du règlement sur la taxe des véhicules automobiles et des bateaux (RTVB).



### 01 | CHANGEMENT D'ADRESSE

Les permis de circulation, de navigation ou de cyclomoteur délivrés à la suite d'un changement d'adresse sont désormais facturés.

Cette opération nécessite l'impression d'un nouveau document, au même titre que d'autres démarches déjà payantes. Elle est donc facturée CHF 25.- (CHF 15.- pour les cyclomoteurs).

### 02 | RÉVISION DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS

Les majorations de la taxe pour les véhicules à fortes émissions de CO<sub>2</sub> sont adaptées comme suit :

MAJORATIONS	Emissions de CO <sub>2</sub> par km, selon normes	
	NEDC immatriculé pour la 1 <sup>ère</sup> fois jusqu'au 31.12.2020	WLTP immatriculé pour la 1 <sup>ère</sup> fois dès le 01.01.2021
15 %	entre 150 et 179 gr.	entre 187 et 222 gr.
25 %	entre 180 et 199 gr.	entre 223 et 247 gr.
50 %	200 gr. et plus	248 gr. et plus

Si les émissions de gr. de CO<sub>2</sub> par km ne sont pas connues, la taxe est majorée de 25 %.

Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### BON À SAVOIR

En cas de remboursement, vous pouvez transmettre votre numéro IBAN en ligne en scannant ce code QR :

Cette démarche simple permet un remboursement plus rapide.



# Étude sur la sécurité routière

auprès des conductrices et conducteurs du Canton de Vaud

**Votre avis compte beaucoup pour la sécurité routière de toutes et tous.**

Chaque jour, des accidents surviennent sur nos routes en raison de multiples comportements inappropriés.

**Mandatée par la Police cantonale vaudoise**, l'Université de Lausanne réalise une étude sur l'efficacité et la perception des campagnes de prévention routière dans la réduction des risques d'accident au moyen d'un sondage en ligne.

L'objectif de l'étude est de mieux comprendre l'impact des campagnes de prévention routière sur les comportements au volant et d'identifier les pistes d'amélioration en vue de renforcer la sécurité sur les routes vaudoises.

Les réponses collectées dans le cadre de ce sondage en ligne sont anonymisées et confidentielles. Elles seront traitées uniquement à des fins d'analyses statistiques. Les données récoltées ne permettront en aucun cas d'identifier les participant·e·s.

Le remplissage du sondage en ligne dure environ une quinzaine de minutes.

Vous pouvez y accéder en saisissant l'adresse web indiquée ci-dessous dans la barre d'adresse de votre navigateur internet :

- <https://esc-app.unil.ch/limesurvey/index.php/securiteroutevd26>
- ou, en scannant le code QR ci-contre au moyen d'un téléphone



D'avance, nous vous remercions pour votre précieuse participation, qui permettra à la Police cantonale vaudoise d'orienter ses campagnes de prévention routière en vue d'améliorer la sécurité de toutes et tous sur les routes du canton.

Nous vous exprimons également toute notre gratitude pour votre temps, votre collaboration et votre engagement en faveur de la prévention et de la sécurité routière dans le canton de Vaud.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

**oceane.martignier@unil.ch, chargée de l'étude.**



PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS ÉDITÉES PAR  
LE SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION, AU DOS

